

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	- (2004)
<b>Heft:</b>	1-2
<b>Artikel:</b>	Énonciation et exemplarité : le cas d'Ausone
<b>Autor:</b>	Mal-Maeder, Danielle van
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870143">https://doi.org/10.5169/seals-870143</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉNONCIATION ET EXEMPLARITÉ: LE CAS D'AUSONE\*

Tout au long de son importante production poétique, Ausone aime à parler de lui et des siens. Sa poésie personnelle nous introduit dans l'intimité d'un père de famille, d'un rhéteur, d'un précepteur impérial et d'un homme d'État. De ses vers se dégage une impression de sincérité et de spontanéité touchantes, qui induit aisément à une lecture romantique. Cependant, la manière dont le « je » d'Ausone s'énonce dans cette poésie sert la construction discursive d'une figure exemplaire, celle d'un éminent lettré de haute moralité occupant les devants de la scène publique. Le soin que le poète apporte à son image suscite des interrogations sur le degré de sincérité de ses poèmes et sur la fiabilité des informations biographiques qu'on peut y recueillir, cela d'autant plus qu'Ausone ne dédaigne pas endosser le rôle énonciatif d'un prédécesseur pour moduler un discours moral, didactique ou récréatif qui s'inscrive dans une tradition littéraire.

Ceux que tu as vus énumérés depuis le début du livre furent, sache-le, en ma patrie, professeurs de grammaire, de rhétorique ou des deux : je me suis contenté de rappeler les morts. Pour les vivants, la louange est un délice ; mais il suffira qu'une voix appelle leur nom sur leurs tombeaux. Donc toi qui lis ce que mes loisirs m'ont permis d'écrire tristement sur ces pages, n'y cherche pas de l'éloquence mais un devoir

---

\* Cette étude est issue d'une communication tenue lors d'un colloque sur Ausone à l'Université de Fribourg (21 novembre 2003). Merci à tous les participants pour leurs remarques et leurs suggestions.

rendu à d'illustres et savants hommes par une pieuse affection et en même temps un souvenir des gloires de ma noble patrie<sup>1</sup>.

La poésie d'Ausone regorge de poèmes personnels qui contiennent un nombre considérable d'informations patronymiques et toponymiques, si bien qu'il est l'un des poètes de l'Antiquité sur lesquels on pense être le mieux informé. Les recueils des *Parentales* et *En mémoire des professeurs bordelais*, dans lesquels Ausone commémore les membres de sa famille défunts et ses maîtres et collègues bordelais, font ainsi le bonheur des historiens qui ont pu retracer de larges pans de l'histoire sociale et culturelle de la Gaule du IV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ces poèmes constituent en outre des témoignages émouvants par la sincérité des sentiments qui s'en dégage. L'un des plus beaux exemples est le neuvième poème des *Parentales*, véritable hymne d'amour à Sabina, l'épouse d'Ausone trop tôt disparue, qui demeure — nous dit le poète inconsolable — le seul objet de son adoration (Ausone, *Parentales* 9.3-26)<sup>3</sup>:

<sup>1</sup> Ausone, *En mémoire des professeurs bordelais* 25 : *Quos legis a prima deductos menide libri,/ doctores patriae scito fuisse meae,/ grammatici in studio uel rhetoris aut in utroque,/ quos memorasse mihi morte obita satis est./ Vluentum illecebra est laudatio; nomina tantum/ uoce ciere suis sufficiet tumulis./ Ergo, qui nostrae legis otia tristia chartae,/ eloquium ne tu quaere, sed officium,/ quo claris doctisque uiris pia cura parentat,/ dum decora egregiae commeminit patriae.* Les textes cités dans cette étude le sont selon l'édition de Roger P. H. GREEN, *Decimi Magni Ausonii Opera*, Oxford : Oxford University Press, 1999 ; les traductions sont celles de Max JASINSKI, *Ausone. Œuvres en vers et en prose*, 2 vol., Paris : Garnier, 1934-1935.

<sup>2</sup> Voir par exemple Charles FAVEZ, « Une famille gallo-romaine au IV<sup>e</sup> siècle », *Museum Helveticum*, 3 (1946), p. 118-131, repris dans *Ausonius*, éd. M. J. Lossau, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1991, p. 11-33 ; Robert ÉTIENNE, « Ausone, ou les ambitions d'un notable aquitain », in *Ausone, Humaniste aquitain*, éd. R. Étienne, S. Prete et L. Desgraves, Bordeaux : Société des bibliophiles de Guyenne, 1986, p. 1-90 ; Hagith SIVAN, *Ausonius of Bordeaux. Genesis of a Gallic Aristocracy*, London/New York : Routledge, 1993. Je n'ai pas pu consulter le livre de Altay COSKUN, *Die gens Ausoniana an der Macht. Untersuchungen zu Decimus Magnus Ausonius und seiner Familie*, Oxford : Unit for Prosopographical Research, 2002. Le recueil des *Parentales* a été commenté par Massimo LOLLI: *D. M. Ausonius. Parentalia*, introduzione, testo, traduzione e commento a cura di M. Lolli, Bruxelles : Latomus, 1997.

<sup>3</sup> Dans le huitième poème du même recueil, dédié à son beau-père Attusius Lucanus Talisius, Ausone déclare aussi : « C'est un gendre veuf qui

*Nunc dolor atque cruces nec contrectabile fulmen,  
 coniugis erepta mors memoranda mihi. [...] ]  
 Nec licet obductum senio sopire dolorem ;  
 semper crudescit nam mihi poena recens.  
 Admittunt alii solacia temporis aegri ;  
 haec grauiora facit uulnera longa dies.  
 Torqueo deceptos ego uita caelibe canos,  
 quoque magis solus, hoc mage maestus ago. [...] ]  
 Laeta, pudica, grauis, genus inclita et inclita forma,  
 et dolor atque decus coniugis Ausonii.  
 Quae modo septenos quater impletura Decembres,  
 liquisti natos, pignora nostra, duos.*

Maintenant c'est un chagrin, une torture, une blessure toujours vive que je dois rappeler dans la mort de l'épouse que j'ai perdue [...]. Jeune encore, dans les premières années j'ai gémi sur toi, si tôt enlevée, et veuf je te pleure encore depuis trente-six ans. Vieux, je ne peux cicatriser ni endormir ma douleur : car elle se ravive toujours comme si elle était nouvelle [...]. Gaie, chaste, réfléchie, distinguée par ta naissance et distinguée par ta beauté, tu as été la douleur et la fierté de ton mari Ausone. Tu allais avoir vingt-huit ans, quand tu m'as laissé deux enfants, gages de notre amour.

Mais qu'est-ce qui distingue le «je» qui s'énonce dans ce poème du locuteur de l'*Épigramme 20*, qui se décrit comme un vieillard plus âgé que Nestor et exhorte son épouse, aussi vénérable que la Sibylle de Cumès, à vivre leur amour comme dans leur prime jeunesse (v. 1-4) ?

*Uxor, uiuamus ceu uiximus, et teneamus  
 nomina quae primo sumpsimus in thalamo,  
 nec ferat ulla dies ut commutemur in aeuo,  
 quin tibi sim iuuenis tuque puella mihi.*

Ma femme, vivons comme nous avons vécu et gardons les noms que nous nous sommes donnés dans notre première nuit : qu'aucun jour n'apporte avec le temps un changement en nous ; soyons moi pour toi un jeune homme, toi pour moi une jeune fille.

Charmante exhortation, qui n'apparaît pas moins sincère que le poème des *Parentales*. Nigel Kay, le récent commentateur des

te rend maintenant ce pieux devoir. Car je resterai toujours veuf et ton gendre» (*Caelebs namque gener haec nunc pia munera soluo :/ nam et caelebs numquam desinam et esse gener*).

*Épigrammes* d'Ausone, est formel : « Although she is not named, this piece is addressed to Ausonius' wife Sabina. Apart from the evident feeling, which accords well with the other epigrams about her and with 10.9, a lament for her, the first person declamation by the poet and the vocative reference solely to *uxor* make the identification certain<sup>4</sup> ». Pourtant, s'il est vrai, comme nous l'apprend Ausone dans le poème des *Parentales* auquel Nigel Kay fait aussi référence, que sa femme est morte à l'âge de vingt-sept ans, peut-on vraiment identifier la destinataire de l'épigramme avec elle ? Et le « je » qui s'énonce dans cette épigramme est-il vraiment le même que celui des *Parentales* ? Et qu'ont donc à voir, encore, ces deux locuteurs avec celui de l'*Épigramme 89*, qui souhaite posséder une maîtresse querelleuse, pétillante, jolie, amoureuse et entreprenante (v. 7-9) ?

*Nam nisi moribus his fuerit,  
casta modesta pudenter agens,  
dicere abominor, uxor erit.*

Si elle n'a pas ce caractère, si elle est chaste, modeste, pudique en ses actes, horreur ! c'est une épouse qu'elle sera.

Bien sûr, les conventions du genre épigrammatique exigent du poète qu'il endosse différents rôles et montre des visages différents. Or comme l'épigramme habite toute la poésie d'Ausone et cohabite volontiers avec d'autres genres de poèmes, il est légitime de se demander dans quelle mesure le lecteur peut se fier aux informations qui lui sont livrées.

Prenons le cas de l'*Éphéméris*, qui se compose de huit poèmes décrivant l'emploi d'une journée. Le « je » qui s'y énonce est anonyme et ses allocutaires sont, d'une part, les esclaves auxquels il dicte ses volontés très matérielles — deux d'entre eux sont nommés, Parménon et Sosias — et, d'autre part, Dieu auquel il adresse sa prière. Ce cycle nous est parvenu de manière incomplète et il n'est pas précédé d'une préface qui permettrait de mieux en saisir le sens. Différentes interprétations ont été émises. Le caractère dramatique — au sens propre du terme — du poème a conduit Wilhelm Brandes à y voir un mime ; pour Anna Dionisotti, il s'agit d'une élaboration littéraire d'un type d'exercice que l'on pratiquait à l'école (*colloquia*), consistant à décrire

---

<sup>4</sup> *Ausonius. Epigrams*, text with introduction and commentary by N. M. Kay, London : Duckworth, 2001, p. 117.

les activités journalières de façon à développer le vocabulaire et l'expression verbale<sup>5</sup>. Quant à Roger Green, s'il mentionne favorablement ces deux hypothèses, il estime en même temps que l'*Éphéméris* représente des scènes de la vie d'Ausone et la compare avec deux autres poèmes personnels, sur lesquels je reviendrai plus loin, l'*Épicède de son père* et *Sur un petit héritage*<sup>6</sup>. Dans son commentaire, le savant anglais a soin de souligner les réminiscences intertextuelles ou l'appartenance générique des différentes pièces qui composent l'*Éphéméris*. Le cinquième poème notamment, dans lequel le « je » ordonne à son esclave d'inviter cinq amis à dîner, s'inscrit dans une tradition épigrammatique<sup>7</sup>. Il en va de même de la pièce consacrée au sténographe (pour autant que l'on admette qu'elle faisait bel et bien partie du cycle de l'*Éphéméris*), qui semble être une variation sur un thème connu, dont l'exemple le plus concis est fourni par Martial : tout se passe comme si Ausone s'amusait à retranscrire en trente-six vers les deux vers sténographiques de son prédécesseur<sup>8</sup>.

Au milieu de ces petites pièces légères, dont le caractère intertextuel proclame la littérarité et, aurais-je envie de dire, la fictionnalité, on trouve un long poème en forme de prière au Dieu des Chrétiens. Comme Jacques Fontaine l'a noté, les demandes formulées dans cette prière dénotent une sagesse tout horatienne : « Ne rien craindre et ne rien désirer, savoir se contenter, éviter le mal, avoir un petit train de vie dans la nourriture et le vêtement, “jouir de la paix et vivre sans souci”, mais aussi “être cher à ses amis” et “ne s’étonner de rien en ce bas monde”<sup>9</sup> ». Ce poème est

<sup>5</sup> Wilhelm BRANDES, *Beiträge zu Ausonius IV: Die Ephemeris – ein Mimus*, Wolfenbüttel 1909, cité par Roger P. H. Green, *The Works of Ausonius*, edited with introduction and commentary, Oxford : Clarendon Press, 1991, p. 245 ; Anna C. DIONISOTTI, « From Ausonius’ Schooldays ? A Schoolbook and its Relatives », *Journal of Roman Studies*, 72 (1982), p. 83-125 (en particulier p. 124-125).

<sup>6</sup> R. P. H. GREEN, *The Works of Ausonius*, p. 245-267.

<sup>7</sup> R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, p. 260, qui renvoie à l'*Anthologie Palatine* 5.181, 183 et 185.

<sup>8</sup> Cf. Martial, *Épigrammes* 14.208 : « Les paroles ont beau courir, la main est plus rapide qu’elles : la langue n’a pas fini son ouvrage que la main l’a déjà achevé » (*Current uerba licet, manus est uelocior illis,/ nondum lingua suum, dextra peregit opus* — trad. H. J. Izaac). Voir R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, p. 261-263 ; Severin KOSTER, « Der Stenograph des Ausonius », in *Ausonius*, éd. M. J. Lossau, p. 402-420.

<sup>9</sup> Jacques FONTAINE, « La poésie chrétienne “mondaine” du centon de Proba aux petits vers d’Ausone », in *Naissance de la poésie chrétienne dans*

l'un de ceux dont les critiques se sont servis pour établir la preuve du christianisme d'Ausone<sup>10</sup>. Sans vouloir m'opposer à cette thèse, je constaterai simplement que le fait de tirer des informations biographiques de cette prière tout en reconnaissant le caractère fictionnel de ce qui l'entoure pose un problème d'ordre méthodologique. Ausone a-t-il véritablement eu un esclave nommé Parménon et un autre Sosias, des noms suffisamment convenus pour évoquer l'univers de la comédie et qui sonnent, pourrait-on dire, comme des signaux de fiction ?<sup>11</sup> Du point de vue énonciatif, en tout cas, rien ne distingue le « je » qui émet cette prière de celui des petits poèmes qui l'entourent.

Il n'est pourtant pas impossible d'admettre qu'Ausone reprenne le genre littéraire de l'éphéméride — choisissant le mode de la représentation dramatique en raison de ses propriétés persuasives, j'y reviendrai dans un instant — pour y glisser des éléments de sa vie personnelle dans un but d'exemplarité. On peut en effet comparer l'*Éphéméris* avec certaines lettres de Pline le Jeune, dans lesquelles ce dernier décrit son emploi du temps ou la journée type de personnages objets de son admiration et qu'il présente comme des modèles<sup>12</sup>. Dans une lettre adressée à Calvisius Rufus, par exemple, il dépeint l'existence de Spurinna, noble vieillard qui s'était retiré de la vie publique, ayant « par bien des travaux acheté ses loisirs actuels<sup>13</sup> » (parmi lesquels les bains de soleil), et dont il ambitionne de suivre l'exemple l'heure venue. Pline énumère donc, heure après heure, les occupations quoti-

*l'Occident chrétien. Esquisse d'une histoire de la poésie latine chrétienne du III<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Études augustinianes, 1981, p. 95-110 (en particulier p. 107). Voir aussi R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, en particulier p. 256-267, avec références.

<sup>10</sup> Voir, parmi bien d'autres, Pierre LANGLOIS, « Les poèmes chrétiens et le christianisme d'Ausone », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 43 (1969), p. 39-58, repris dans *Ausonius*, éd. M. J. Lossau, p. 55-80 ; Jacques MARTIN, « La Prière d'Ausone : texte, essai de traduction, esquisse de commentaire », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 31 (1972), p. 503-512 ; R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, p. 250-259, avec références supplémentaires.

<sup>11</sup> Pour Parménon, voir par exemple Aristophane, *Assemblée des femmes* 868 ; Térence, *Eunuque*, *Hecyra*; pour Sosias, Aristophane, *Guêpes* 136 ; Térence, *Adelphes*, *Andria* (un affranchi); Plaute, *Amphitryon*.

<sup>12</sup> Pline le Jeune, *Lettres* 1.9, 3.1, 3.5, 9.36 et 9.40; comparer Séneque, *Lettres à Lucilius* 83.

<sup>13</sup> Pline le Jeune, *Lettres* 3.1.12 : *multoque labore hoc otium meruit* (trad. A.-M. Guillemin).

diennes du retraité modèle : «Car voici de petites choses — petites, si elles ne revenaient chaque jour — qu'il fait succéder en une série constante et que j'appellerai circulaire<sup>14</sup>». Quant à Horace, s'il détaille son agenda journalier dans la *Satire* 1.6, c'est pour brosser le tableau de «la vie des hommes affranchis des misères du quotidien et du fardeau de l'ambition<sup>15</sup>». Je croirais volontiers qu'avec l'*Éphéméris* Ausone poursuit un dessein similaire, mettant en scène son propre rôle en exemple, celui d'un maître de maisonnée vaquant à ses occupations journalières et dont la vie est bâtie autour de Dieu. Sur ce dernier point, le poète de Bordeaux se démarquerait de ses modèles païens en accordant (ou en prétendant accorder) à la Divinité et à la spiritualité une place prédominante dans son existence<sup>16</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'*Éphéméris* illustre bien le problème que soulève l'énoncé de l'énonciation dans la poésie d'Ausone, lorsqu'il s'agit de décider si le «je» qui parle renvoie à la personne réelle du poète ou s'il est une construction littéraire dont le référent serait, si je puis dire, la «réalité intertextuelle». En d'autres termes, la question est de savoir dans quelle mesure il est possible de puiser dans son œuvre des renseignements biographiques et historiques. Dans la suite de cette étude, je m'attacherais donc aux représentations de soi dans la poésie personnelle d'Ausone et à leurs fonctions, puisque c'est bien l'intentionnalité de cette poésie qui est au cœur du débat.

Par sa profession de rhéteur, Ausone était parfaitement conscient des propriétés persuasives du «je» et était passé maître dans la technique de l'éthopée, qui consiste à mettre un discours dans la bouche d'un personnage donné, en endossant en quelque sorte sa personnalité. Quintilien compare cette technique dans l'*Institution oratoire* avec le jeu de l'acteur se dissimulant

<sup>14</sup> Pline le Jeune, *Lettres* 3.1.3: *Quin etiam parua haec, parua, si non cotidie fiant, ordine quodam et uelut orbe circumagit.*

<sup>15</sup> Horace, *Satires* 1.6.110-131: *Haec est / uita solutorum misera ambitione grauique* (texte et trad. F. Villeneuve). Voir Éric CHEVALLEY et Justin FAVROD, «Quelques observations sur la personne d'Horace dans les *Satires*», *Études de lettres* (1991/2), p. 7-26.

<sup>16</sup> Dans une épigramme de l'*Anthologie latine* attribuée à Martial, un «je» décrit sa vie à la campagne, énumérant de façon synthétique ses multiples occupations quotidiennes, dont la première consiste «à prier les dieux» (*Anthologie latine* 13.1: *mane deos oro*; éd. D. R. Shackleton Bailey, Stuttgart: Teubner, 1982).

derrière le masque de celui qu'il incarne<sup>17</sup>. Le lien entre éthopée et représentation dramatique apparaît par exemple — de manière beaucoup plus évidente que dans l'*Éphéméris* — dans la *Pièce des Sept Sages*. Ce poème se présente comme une pièce de théâtre, où, tour à tour, les sages entrent sur scène pour énoncer leurs sept vérités. Dans le cas de ce poème, le « je » du locuteur, ou plus précisément les « je » des locuteurs — car il y en a neuf en tout avec le prologue personnifié (*prologus*) et l'acteur (*ludius*) qui précèdent et introduisent les sept sages — sont clairement distincts d'Ausone (le poète s'énonce dans la préface adressée au consul Drepanius). Le choix de la forme dramatique et du mode énonciatif, qui amène le poète à endosser différents rôles (*personae*)<sup>18</sup>, sert de toute évidence les intentions didactiques du poème, même s'il ne faut pas en exagérer le propos moral, tant il est vrai qu'il est avant tout un jeu littéraire (*ludus*).

Si Ausone était parfaitement conscient des propriétés persuasives du « je », il l'était aussi de l'importance de l'*éthos* oratoire ou *éthos* discursif, qui est l'image qu'un énonciateur (orateur ou poète) donne de lui-même à travers son discours pour séduire ses lecteurs ou ses auditeurs et emporter leur adhésion<sup>19</sup>. Or dans les poèmes des *Parentales* et *En mémoire des professeurs bordelais*, la manière dont le poète s'adresse le plus souvent aux mânes des défunt en faisant grand usage d'un lexique et d'une syntaxe propres à marquer son émotion sert aussi à façonner un *éthos* discursif. L'image qui en ressort est celle de l'homme dont Jean Bayet dresse le portrait dans son ouvrage sur la littérature latine — sans aucun doute celle qu'Ausone voulait donner de lui-même : « Ce dut être un homme charmant, epicurien au fond, sensuellement amoureux de son pays, affectueux pour les siens, reconnaissant à ses maîtres et d'une gentillesse courtoise pour ses collègues — et mettant en vers longuement travaillés tous ses

<sup>17</sup> Quintilien, *Institution oratoire* 6.1.25-26, 6.2.27 et 36, 11.1.38-41 et 55.

<sup>18</sup> Voir Manfred FUHRMANN, « Persona, ein römischer Rollenbegriff », in *Identität*, éd. O. Marquard et K. Stierle, München : Fink, 1979, p. 83-106 ; Diskin CLAY, « The Theory of the Literary Persona in Antiquity », *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici* 40 (1998), p. 9-40 ; Ruurd NAUTA, « “Lyrisch ik” en persona in de bestudering van de Romeinse poëzie », *Lampas*, 35.5 (2002), p. 363-386, avec références supplémentaires.

<sup>19</sup> Voir *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, sous la dir. de R. Amossy, Lausanne / Paris : Delachaux et Niestlé, 1999.

sentiments spontanés<sup>20</sup>». Il ne manque guère que la piété dans ce portrait un brin romantique d'un poète intimiste, une vertu que les deux préfaces précédant les *Parentales* et que les vers introductifs ou conclusifs des poèmes donnent à voir avec insistance<sup>21</sup>.

À cette image suggérée par des poèmes où le « je » du poète s'énonce dans ses multiples rôles de fils, neveu, petit-fils, beau-fils, époux, grand-père ou frère, profondément dévoué aux membres de son clan, se superpose une autre image : celle de l'homme de bien parvenu au faîte du pouvoir, du personnage public comptant parmi les membres de sa famille tant des aristocrates que des parents d'humble origine, mais de haute vertu. Les poèmes qui se succèdent dans ce recueil constituent un catalogue de figures historiques d'importance diverse, mais possédant toutes quelque qualité susceptible de rejoaillir sur leur commémorateur. C'est ainsi qu'Ausone peut se glorifier d'avoir été choisi comme gendre par un homme de l'importance d'Attusius Lucanus Talisius (*Parentales* 8.1-4 et 11) :

*Qui proceres ueteremque uolet celebrare senatum  
claraque ab exortu stemmata Burdigalae,  
teque tuumque genus memoret, Lucane Talisi,  
moribus ornasti qui ueteres proauos. [...] ]  
Optabas tu me generum florente iuuenta.*

Si l'on veut célébrer les nobles, l'ancien sénat et les familles bordelaises illustres depuis leur origine, qu'on te rappelle, ainsi que ta maison, Lucanus Talisius, toi dont la vie a honoré tes anciens aïeux [...]. Tu me souhaitais pour gendre dans la fleur de ma jeunesse.

Dans le poème consacré à Cécilius Argicius Arborius, son grand-père maternel, Ausone commence par évoquer l'ancienneté et la noblesse de sa famille, que « les traits redoutables de la déesse Fortune » avaient considérablement appauvrie. L'homme avait en outre souffert de la mort prématurée de son fils, mais, férus d'astrologie, l'horoscope de son petit-fils lui avait apporté l'espoir d'un avenir meilleur (*Parentales* 4.27-32) :

*Dicebas sed te solacia longa fouere  
quod mea praecipuus fata maneret honos.  
Et modo conciliis animarum mixte priorum*

<sup>20</sup> Jean BAYET, *Littérature latine*, nouvelle édition revue et mise à jour avec la collaboration de L. Nougaret, Paris : Armand Colin, 1965, p. 465.

<sup>21</sup> Ausone, *Parentales*, préfaces A et B, 3.1, 4.1, 5.12, etc.

*fata tui certe nota nepotis habes.  
Sentis quod quaestor, quod te praefectus et idem  
consul honorifico munere commemoro.*

Tu disais que tu entretenais une lointaine consolation, celle du suprême honneur réservé à mon destin. Et maintenant que tu es mêlé au groupe des âmes anciennes, tu connais sûrement le destin de ton petit-fils ; tu sais qu'après la questure, la préfecture, le consulat, je t'adresse en hommage cette commémoration.

Ausone attribue une prédiction posthume similaire à Æmilius Magnus Arborius, frère de sa mère, dont il dépeint la prestigieuse carrière de professeur de rhétorique, et qui compte parmi ses lauriers le fait d'avoir eu son neveu comme élève (*Parentales* 3.19-22) :

*Tu, postquam primis placui tibi traditus annis,  
dixisti nato me satis esse tibi.  
Me tibi, me patribus clarum decus esse professus  
dictasti fatis uerba notanda meis.*

Lorsque, confié à toi dès mes premières années, j'eus été pris par toi en affection, tu as dit qu'ayant en moi un fils, tu étais satisfait. En annonçant que je serais la gloire éclatante de la famille et de toi-même, tu as dicté l'oracle que mes destins devaient noter.

L'idée qu'Ausone sut parvenir au faîte du pouvoir en empruntant les chemins de la rhétorique se retrouve dans le premier poème du recueil *En mémoire des professeurs bordelais*, consacré à Tibérius Victor Minervius. Ausone y rappelle également qu'il fut formé par ce rhéteur (v. 9-12) :

*Mille foro dedit hic iuuenes ; bis mille senatus  
adiecit numero purpureisque togis ;  
me quoque : sed quoniam multa est praetexta, silebo  
teque canam de te, non ab honore meo.*

Il a donné mille jeunes gens aux tribunaux ; il a augmenté de deux mille l'effectif et les toges de pourpre du sénat ; je suis du nombre : mais à cause de ce grand sujet, mon consulat, je me tairai et c'est toi seul que je chanterai, sans tenir compte de mes honneurs.

De fait, la naissance et la fortune ne sont pas tout, et Ausone n'a de cesse de souligner l'importance des mérites personnels : il s'agit là d'un motif récurrent qui traverse sa poésie comme un fil rouge. À lire les *Parentales*, il apparaît d'ailleurs que les membres de sa famille — à commencer par son père, j'y revien-

drai dans un instant — se distinguent davantage par leurs vertus que par leur haute origine. Dans l'*Exhortation à mon petit-fils*, où Ausone adopte une pose didactique qui n'est pas sans rappeler l'Horace de l'*Art poétique*, le thème de la réussite personnelle, fruit du labeur et de l'application, prédomine. Ausone s'y énonce avec ostentation en modèle, évoquant les différentes étapes d'une carrière de professeur qui le conduisit à régner sur le jeune empereur et à obtenir les honneurs du consulat. Cette *Exhortation*, qui est une exaltation de l'importance des Lettres, se conclut en ces termes (v. 94-100):

*His ego quaesiui meritum quam grande nepoti  
consul auus lumenque tuae praeluceo uitae.  
Quamuis et patrio iam dudum nomine clarus  
posses ornatus, posses oneratus haberi,  
accessit tamen ex nobis honor inclitus. Hunc tu  
effice ne sit onus, per te ut conixus in altum  
conscendas speresque tuos te consule fasces.*

Ainsi ton grand-père consul a obtenu pour toi, son petit-fils, un puissant avantage et projeté une lumière sur ta vie. Bien que depuis longtemps le nom illustre de ton père puisse être aussi pour toi une gloire et puisse passer pour un fardeau, un honneur insignifiant t'est venu de moi. Puisse-t-il ne t'être pas lourd ; puisses-tu t'élever par tes propres efforts, et ne compter que sur toi pour les faisceaux consulaires !

Ce poème n'est pas le seul où Ausone déroule le curriculum de sa vie au gré de ses vers dans une intention d'exemplarité. On peut mentionner encore la préface que l'on trouve au début du manuscrit de Leiden (V), conçue sans doute comme préface à un recueil rassemblant ses œuvres, qu'elle devait chapeauter de son autorité<sup>22</sup>. Dans ce poème en forme d'autoportrait, qu'il adresse non pas à un personnage précis, mais, de manière plus générale, à un lecteur qualifié de *bonus uir*, Ausone commence par décliner son identité, son origine, sa formation, en mentionnant au passage la profession de son père, qui était médecin. Le poème se développe suivant un mouvement ascendant, évoquant les étapes successives de sa carrière de professeur, avec pour point culminant sa nomination en tant que précepteur impérial. Au passage, il ne manque pas de comparer son illustre élève à des figures mythologiques telles qu'Hercule ou Achille, se mettant lui-même au rang

---

<sup>22</sup> R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, p. 233-234.

d'un Atlas ou d'un Chiron. Sa glorieuse carrière politique, enfin, est résumée en quelques vers dont la brièveté souligne toute l'ampleur et précède un appel à la bienveillance au lecteur, qui, après cette énumération étourdissante, paraît quelque peu incongru (*Préface I, Au lecteur* 39-40):

*Hic ergo Ausonius : sed tu ne temne, quod ulti  
patronum nostris te paro carminibus.*

Voilà donc Ausone : ne refuse pas par dédain ton patronage que, sans ta permission, j'essaie d'obtenir pour mes vers.

Comme Roger Green le souligne dans son commentaire, Ausone s'évertue à souligner dans ce poème la modestie de son ascendance et à proclamer au travers d'une fausse digression la fierté qu'il éprouve du nom peu aristocratique hérité de son père<sup>23</sup>. À ce propos, il faut citer aussi l'*Action de grâces*, composée à l'occasion de son accession au consulat, dans laquelle Ausone se vante d'avoir mérité cet honneur pour ses mérites personnels plutôt que pour sa naissance (8.36)<sup>24</sup>:

*Non possum fidei causa ostendere imagines maiorum meorum,  
ut ait apud Sallustium Marius, nec deductum ab heroibus genus  
uel deorum stemma replicare, nec ignotas opes et patrimonia  
sparsa sub regnis, sed ea quae nota sunt dicere potius quam  
praedicare : patriam non obscuram, familiam non paenitendam,  
domum innocentem, innocentiam non coactam, angustas opes,  
uerumtamen libris et litteris dilatas, frugalitatem sine sordibus,  
ingenium liberale, animum non illiberale, uictum uestitum  
supellectilem munda, non splendida ; ueteribus ut illis consuli-  
bus [...] si quis me conferre dignetur, seponat opulentiam non  
derogaturus industriam.*

Je ne peux pour me recommander, montrer les images de mes ancêtres, comme dit Marius chez Salluste, invoquer une race issue de héros ou une origine divine, ni des richesses inconnues et des domaines épars dans plusieurs royaumes ; mais ce qui est notoire, je puis le dire, sinon l'exalter : une patrie qui n'est pas obscure, une famille dont on n'a pas à rougir, une maison honnête, une honnêteté naturelle, une aisance petite, augmentée pourtant par les livres et les lettres, une frugalité sans ladrerie, un caractère libéral, une âme également libérale, et, dans ma

---

<sup>23</sup> R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, p. 235 à propos des vers 9-12.

<sup>24</sup> Pour cette idée, comparer aussi la *Satire 8* de Juvénal.

table, mes vêtements, mon mobilier, une propreté sans faste ; que l'on veuille bien me comparer aux consuls de jadis [...], on me refuserait l'opulence sans me dénier l'activité.

On a souvent noté que la poésie d'Ausone ne contient que peu d'informations sur le père du poète ; ce silence a conduit certains critiques à supposer qu'il était d'origine servile<sup>25</sup>. L'hypothèse est peu vraisemblable<sup>26</sup>. En revanche, il est frappant de noter à quel point le père d'Ausone ressemble à celui d'Horace. Du moins Ausone prend-il soin, à l'instar de l'auteur des *Satires*, de dépeindre son père comme un homme d'une grande simplicité, dont le principal titre de gloire consista en la sagesse et l'intégrité morale dont il fit preuve durant sa vie et qu'il sut transmettre à ses enfants<sup>27</sup>. Telle est l'image que donne de cet homme le poème qui lui est consacré dans le recueil des *Parentales* et, plus encore, l'*Épicède de son père*.

Dans la préface en prose de ce poème, Ausone explique que ces vers, fruits de sa piété filiale, ont été composés pour figurer au bas de l'image de son père. Ce n'est qu'après-coup qu'il les a placés dans le recueil de ses œuvres. Le poète se défend de s'être livré à un éloge qui outrepasse la vérité ; rien dans ce poème n'est exagéré ou mensonger (*Épicède de son père*, préface) :

*Neque dico nisi quod agnoscunt, qui parti aetatis eius interfuerunt. Falsum me autem morte eius obita dicere et uerum tacere eiusdem piaculi existimo.*

Je me borne aux faits vérifiables par ceux qui ont assisté à une partie de son existence. Dire des mensonges sur lui après son trépas ou taire la vérité me semblent une égale impiété.

Cette affirmation, qui a pour but d'octroyer au poème valeur de document historique, s'accorde avec l'image qu'Ausone cherche à donner de son père : celle d'un homme modeste et modéré, qui sut trouver le bonheur sans céder au démon de l'ambition. Le

<sup>25</sup> L'idée est émise par M. Keith HOPKINS, « Social Mobility in the Later Roman Empire : The Evidence of Ausonius », *Classical Quarterly*, n. s. 11 (1961), p. 239-249 (p. 241).

<sup>26</sup> Pour l'argumentation, voir H. Sivan, *Ausonius of Bordeaux*, p. 56.

<sup>27</sup> Voir Alf ÖNNERFORS, *Vaterporträts in der römischen Poesie unter besonderer Berücksichtigung von Horaz, Statius und Ausonius*, Stockholm : Stockholm Universitet, 1974 ; sur la représentation du père d'Horace dans les *Satires*, voir É. Chevalley et J. Favrod, « Quelques observations sur la personne d'Horace dans les *Satires* », p. 16-20, avec références supplémentaires.

poème se présente comme un discours posthume du père, qui retrace sa vie et, plus encore, son mode de vie et sa morale, afin d'en instruire le lecteur et de l'inspirer par son exemple. Les préceptes énoncés se succèdent distique après distique (v. 7-8, 13-14, 19, 23-24, 61-64):

*Non opulens nec egens, parcus sine sordibus egi :  
uictum habitum mores semper eadem habui. [...]  
Iudicium de me studui praestare bonorum ;  
ipse mihi numquam iudice me placui. [...]  
Inuidi numquam ; cupere atque ambire refugi. [...]  
Felicem sciui, non qui quod uellet haberet,  
sed qui per fatum non data non cuperet. [...]  
Nonaginta annos baculo sine, corpore toto  
exegi, cunctis integer officiis.  
Haec quicumque leges, non aspernabere fari :  
« talis uita tibi, qualia uota mihi ».*

Ni riche ni besogneux, je fus économique et non sordide. Ma table, mon train de maison, mes mœurs ne changèrent jamais [...]. J'ai tâché de mériter d'être bien jugé par les honnêtes gens ; mais jamais en me jugeant je n'ai été satisfait de moi [...]. Je n'ai jamais été envieux ; j'ai fui la convoitise et l'ambition [...]. J'ai appris que le bonheur ne consistait pas à posséder ce qu'on veut, mais à ne pas désirer ce que le destin a refusé [...]. J'ai vécu quatre-vingt-dix ans, sans bâton, le corps intact, sans diminution d'aucune faculté. Qui que tu sois qui liras ceci, tu ne refuseras pas de dire : « Ta vie, je la souhaite pour moi. »

Cette morale rappelle les principes énoncés par le père d'Horace dans la *Satire* 1.4 — au discours direct, de façon à renforcer l'efficacité —, des principes grâce auxquels le poète avait su s'attirer la bienveillance de Mécène<sup>28</sup>. Et c'est bien cela aussi que nous dit Ausone dans l'*Épicède de son père*: s'il est parvenu aux honneurs suprêmes, c'est grâce à l'éducation que son père avait su lui donner. Tout comme dans les poèmes des *Parentales* consacrés à son oncle et à son grand-père défunts (dont il a été question précédemment), Ausone confie à une voix d'outre-tombe le soin d'évoquer ses propres succès : éloge d'un vivant, inclus dans l'éloge d'un défunt, pour façonnner cet *éthos* discursif qu'Ausone cherche à établir, celle d'un homme qui s'est fait lui-même (*Épicède de son père* 41-46):

---

<sup>28</sup> Horace, *Satires* 1.4.103-126.

*Maximus ad summum columen peruenit honorum,  
 praefectus Gallis et Libyae et Latio,  
 tranquillus, clemens oculis, uoce, ore serenus,  
 in genitore suo mente animoque pater.  
 Huius ego et natum et generum pro consule uidi ;  
 consul ut ipse foret spes mihi certa fuit.*

L'aîné s'éleva au faîte des honneurs, fut préfet des Gaules, de la Libye et du Latium ; son calme, son indulgence et sa sérénité se révélaient dans son regard, sa voix, et sa figure ; envers son père il avait l'esprit et le cœur d'un père. Son fils et son gendre, je les ai vus proconsuls, et son consulat a été pour moi une espérance assurée.

Qu'Ausone se soit souvenu d'Horace pour l'évocation de la figure paternelle ne doit pas surprendre. Non seulement notre poète ne dédaigne pas reprendre un « rôle » déjà joué et endosser la *persona* d'un illustre prédécesseur, mais sa poésie témoigne plus d'une fois de son goût pour la littérature satirique. On peut citer encore à ce propos le poème intitulé *Sur son petit héritage*, un petit héritage qui fut identifié par la critique comme étant un domaine situé, selon toute probabilité, près de Bazas, qu'Ausone aurait hérité à la mort de son père<sup>29</sup>. Mais il est remarquable de noter que, comme dans l'*Éphéméris*, l'énonciateur de ce poème est un « je » anonyme et que l'on ne trouve aucun nom propre, ni aucune indication géographique qui puissent véritablement étayer une lecture biographique.

Après une entrée en matière de caractère lyrique où il s'adresse à son petit héritage (*herediolum*) pour déplorer la disparition pré-maturée de son père, et avant la description du domaine en question, le locuteur s'épanche en quelques vers moraux sur ce qui constitue le vrai sujet du poème. Car la description du domaine hérité est un prétexte pour dénoncer la vanité des richesses, célébrer les mérites de la modestie et les bienfaits du juste milieu. Aux figures historiques citées dans les vers 12-14 s'oppose le « je » du locuteur présent, qui, dès le vers 17, s'adresse à un allocutaire anonyme (« tu ») pour lui faire part de son exemple (*Sur son petit héritage* 9-20) :

*Paruum herediolum, fateor, sed nulla fuit res  
 parua umquam aequanimis, adde etiam unanimis.*

---

<sup>29</sup> Voir R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, p. 281-285 ; H. Sivan, *Ausonius of Bordeaux*, p. 67-69.

*Ex animo rem stare aequum puto, non animum ex re.  
 Cuncta cupit Croesus, Diogenes nihilum ;  
 Spargit Aristippus mediis in Syrtibus aurum,  
 aurea non satis est Lydia tota Midae.  
 Cui nullus finis cupiendi, est nullus habendi ;  
 ille opibus modus est, quem statuas animo.  
 Verum ager iste meus quantus sit, nosce, etiam ut me  
 noueris et noris te quoque, si potis es.  
 Quamquam difficile est se noscere : γνῶθι σεαυτόν  
 quam propere legimus tam cito neglegimus.*

Petit héritage, je l'avoue, mais rien ne fut jamais petit pour qui a l'âme égale, ajoutons : l'âme sociable. De l'esprit doit dépendre l'objet, à mon avis mieux que l'esprit de l'objet. Crésus désire tout, Diogène rien ; Aristippe sème au milieu des Syrtes son or ; l'or de toute la Lydie ne suffit pas à Midas. Qui n'a pas de bornes à ses désirs n'en a point à ses biens. Il n'est pour la richesse, de mesure que celle fixée pour l'esprit. Mais cette terre, ma propriété, a quelle étendue ? Écoute pour me connaître et te connaître aussi toi-même, si tu le peux. Pourtant il est difficile de se connaître : ce *γνῶθι σεαυτόν* est aussi vite lu que rapidement oublié.

On croit entendre Horace, lorsque, dans le premier livre des *Épîtres*, il décrit son modeste domaine avant de fustiger le désir de richesse et de puissance dont sont victimes ses contemporains<sup>30</sup> ou que, dans le deuxième livre des *Satires*, il nous fait part de ses modestes désirs : « C'était mon vœu : un domaine dont l'étendue ne serait pas trop grande, où il y aurait un jardin, une fontaine d'eau vive voisine de la maison, et, au dessus, un peu de bois<sup>31</sup> ». Je ne suis pas en train de suggérer que cet *herediolum* n'est qu'une fiction. Mais cet hymne d'Ausone à l'un de ses domaines — car ce « petit héritage » n'était qu'une possession parmi bien d'autres<sup>32</sup> — n'a rien à voir avec un désir d'épanchement romantique. Ausone endosse le rôle de moralisateur d'un Horace

<sup>30</sup> Horace, *Épîtres* 1.16.12-13. Je n'ai pas pu consulter l'article de Robert E. COLTON, « Horace's Sabine Farm and Ausonius' Estate Near Bordeaux », *Classical Bulletin*, 63 (1987), p. 41-42.

<sup>31</sup> Horace, *Satires* 2.6.1-3 : *Hoc erat in uotis : modus agri non ita magnus,/ hortus ubi et tecto uicinus iugis aquae fons/ et paulum siluae super his foret.*

<sup>32</sup> Sur cette question, voir R. Étienne, « Ausone, ou les ambitions d'un notable aquitain », p. 26-37, qui compte huit propriétés, contre Pierre GRIMAL, « Les villas d'Ausone », *Revue des études anciennes*, 55 (1953), p. 113-125,

pour moduler à son tour, sur le même ton, et en adoptant le même mode d'énonciation, un discours de caractère moral<sup>33</sup>. Or les allusions à Horace, poète de cour côtoyant le faîte de la hiérarchie, ne sont pas un hasard, quand elles viennent d'un homme chargé de l'éducation d'un fils d'empereur et occupant les plus hautes charges de l'Empire. Dans la lettre où il le prie de lui faire présent de ses œuvres, l'empereur Théodose compare d'ailleurs Ausone aux poètes de l'Âge classique, l'exhortant à suivre leur exemple : « Suis l'exemple des meilleurs auteurs dont tu as mérité d'être l'égal : ils rivalisaient de zèle pour qu'Octave Auguste, maître du monde, fût au courant de leurs travaux, composés en son honneur sans fin et en foule<sup>34</sup> ».

Il n'est pas toujours facile de déterminer quelle est la part de jeu (au sens de divertissement littéraire) et la part de politique dans cette reprise de rôles énonciatifs. À ce propos, il faut mentionner encore le poème consacré à la belle Bissula, une jeune captive qu'Ausone aurait ramenée d'une campagne contre les Alamans. Auprès d'elle, lit-on parfois, notre poète aurait trouvé une consolation tardive à la mort de sa femme<sup>35</sup>. Mais comment concilier une telle interprétation avec le neuvième poème des *Parentalia* déjà cité à l'ouverture de cette étude ?

Bissula, un joli nom — dactylique, comme le remarque Francesco della Corte ; un nom qui s'inscrit si bien dans la lignée des Lesbia, Delia, et autres Cynthia<sup>36</sup>. Et de fait, plutôt que de se hasarder dans une lecture biographique qui ferait d'un Ausone déjà vieillissant l'amant ensorcelé par une jeune captive à la beauté exotique, ne faut-il pas plutôt voir dans cette pièce, tissée de réminiscences intertextuelles, la reprise d'un autre rôle

qui estime qu'il n'y en avait qu'une. Sur la richesse foncière d'Ausone, voir aussi H. Sivan, *Ausonius of Bordeaux*, p. 66-73.

<sup>33</sup> Sur la vanité des richesses, comparer aussi Juvénal, *Satires* 14.301-331, qui cite également (parmi d'autres) Diogène et Crésus en exemple.

<sup>34</sup> *Lettre de Théodose Auguste* (Appendix B.1 dans R. P. H. Green, *The Works of Ausonius*, p. 707): *Secutus exempla auctorum optimorum, quibus par esse meruisti, qui Octauiano Augusto rerum potenti certatim opera sua tradebant, nullo fine in eius honorem multa condentes.*

<sup>35</sup> Par exemple R. Étienne, «Ausone, ou les ambitions d'un notable aquitain», p. 41 : « [Ausone] en a sans doute ramené [sc. des sources du Danube] à Trèves la captive suève Bissula qu'il aimait, succombant en ces terres du Nord au démon de midi ».

<sup>36</sup> Francesco DELLA CORTE, «Bissula», in *Ausonius*, éd. M. J. Lossau, p. 344-352, repris de *Romanobarbarica*, 2 (1977), p. 17-25.

énonciatif, celui du poète élégiaque ? Lisons à ce propos les vers relatant la soumission de la jeune captive, des vers où Ausone joue des renversements et des variations sur le thème élégiaque de l'esclavage (*Bissula* 3):

*Bissula, trans gelidum stirpe et lare prosata Rhenum,  
conscia nascentis Bissula Danuuii,  
capta manu, sed missa manu, dominatur in eius  
deliciis, cuius bellica praeda fuit.  
Matre carens, nutrici egens, †nescit ere imperium†  
\* \* \* \* \**

*fortunae ac patriae quae nulla opprobria sensit,  
ilico inexperto libera seruitio,  
sic Latiis mutata bonis, Germana maneret  
ut facies, oculos caerulea, flava comas.  
Ambiguam modo lingua facit, modo forma puellam ;  
haec Rheno genitam praedicat, haec Latio.*

Bissula dont la famille et le foyer sont au-delà du Rhin glacé, Bissula qui connaît la source du Danube, esclave mais affranchie, règne sur le bonheur de celui à qui la guerre la donna comme captive. Privée de mère et sans nourrice, elle n'a pas connu les ordres d'une maîtresse. Elle n'a pas compris l'avilissement de son destin et de sa patrie, ayant été tout de suite libre, avant d'avoir subi l'esclavage. Les bienfaits latins qui l'ont transformée lui ont laissé l'aspect d'une Germaine, les yeux bleus, les cheveux blonds. Tour à tour on est dérouté par le langage et par la beauté de la jeune fille : l'une la montre fille du Rhin, l'autre du Latium.

Si l'on en croit Francesco della Corte et, après lui, Hanna Szelest, Ausone a voulu faire de la captive qui lui était échue un symbole : le symbole du peuple germain soumis par Valentinien et qui, bien qu'ayant accédé à la culture latine, avait pu conserver ses caractéristiques propres<sup>37</sup>. Si tel est le cas, cette reprise du rôle de poète élégiaque serait au service d'une propagande impérialiste. Reste à savoir comment concilier une telle interprétation avec les déclarations d'intention du poète dans les poèmes qui précèdent cette pièce, où les destinataires, son ami Paulus et le lecteur en général, sont invités à n'y voir qu'un amusement, à consommer « avec ivresse » (*Bissula* 2) :

---

<sup>37</sup> F. Della Corte, « Bissula », en particulier p. 351-352 ; Hanna SZELEST, « Die Sammlung Bissula des Ausonius », *Eos*, 76 (1988), p. 81-86.

*Carminis inculti tenuem lecture libellum,  
pone supercilium. [...]  
Bissula in hoc schedio cantabitur, utque Cratinus  
admoneo ante bibas.  
Ieiunis nil scribo ; meum post pocula si quis  
legerit hic sapiet.  
Sed magis hic sapiat, si dormiat et putet ista  
omnia missa sibi.*

Toi qui liras cette petite œuvre d'une muse sans tenue, ne fronce pas le sourcil [...]. C'est Bissula que je chanterai dans cette ébauche et non le fleuve Érasinus : te voilà prévenu, bois avant. Je n'écris rien pour les gens à jeun. Si l'on me lit au sortir de table, on aura raison. Mais on aura encore plus raison si l'on dort et si l'on croit rêver<sup>38</sup>.

La conclusion qui s'impose, me semble-t-il, de ce survol de la poésie personnelle d'Ausone est que le poète est bien loin d'y épancher tous ses sentiments spontanés, comme le pense Jean Bayet. Ses vers longuement travaillés servent la construction discursive d'une figure exemplaire, celle d'un éminent lettré de haute moralité occupant les devants de la scène publique. Ce «je» qui assume l'énoncé constitue une figure d'autorité, permettant de communiquer de manière particulièrement efficace un discours didactique, moral, philosophique ou récréatif, le résultat étant renforcé par la relation de caractère intimiste liant le locuteur à l'allocataire. Et si Ausone présente dans sa poésie personnelle des visages différents, tantôt sérieux, tantôt ludiques, c'est qu'ils sont déterminés par le contenu du poème dans lequel le poète s'énonce et par ses caractéristiques génériques. On peut d'ailleurs soupçonner Horace, maître en jeux de rôles, d'avoir, sur ce point aussi, inspiré notre poète.

Danielle VAN MAL-MAEDER  
Université de Lausanne

---

<sup>38</sup> Le rapport entre sommeil, rêve et la fiction de la poésie est établi à la fin du *Cupido cruciatus* (99-103).

